

Image not found or type unknown



REGULARISATION APRES MARIAGE

Par **SESAME_2015**, le **08/12/2014** à **11:55**

Je me suis inscrite sur ce forum afin de recueillir des informations et des conseils.rnrnJe suis mariée depuis le mois de juillet dernier avec mon époux qui est en situation régulière.rnrnJe voudrais savoir dans quel cadre nous pouvons faire une demande de titre de séjour sans que mon mari ne soit dans l'obligation de retourner dans son pays d'origine.rnrnJe vous remercie par avance pour toute information utile ou conseil précieux que je pourrai obtenir.rnrnDans cette attente, je vous souhaite une bonne journée.